Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures : prévenir les AT/MP en coactivité

UIMM LYON-FRANCE SERVICES
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNMENT

Public
Fonctions SSE, maintenance, travaux généraux et encadrement

Prérequis
Aucun

Accessibilité
Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Agenda
Durée : 1 jour (7 heures)
Date : Nous consulter
Cité des entreprises 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Remise d'un support stagiaire
- Mises en situation

Modalités de suivi et d'évaluation
- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation (Quiz)

Tarif
En inter-entreprise : Prise en charge intégrale pour les entreprises adhérentes (subventionnement CNAMTS)
500 € HT pour les entreprises non adhérentes
En intra-entreprise, nous consulter

Contact
Luc AUDINET
06 18 74 11 04
l.audinet@uimmlyon.com

Délai d'accès
Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs
- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Programme
- Le code du travail
  - ✓ Champ d'application et obligations
  - ✓ Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination …
- Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure
- Le plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en œuvre
- Le rôle de chacun :
  - ✓ Les acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, …)
  - ✓ Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF
- Les opérations de chargement et de déchargement
  - ✓ Contexte réglementaire
  - ✓ Protocole de sécurité
- Etude de cas : réalisation d'une analyse des risques et rédaction d'un plan de prévention.